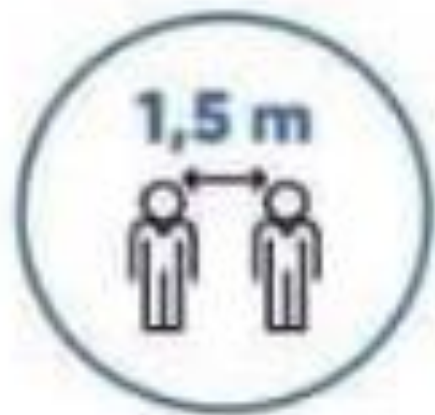


La base des mesures sanitaires
à respecter par le personnel,
les occupants et les visiteurs



Respect de la
distanciation
pour tous



Nettoyage des
mains au
savon + gel
hydro-
alcoolique



Port du
masque
obligatoire
dans les
circulations



Application et
respect des
nouvelles
règles
sanitaires



Accès limité à
certains
espaces



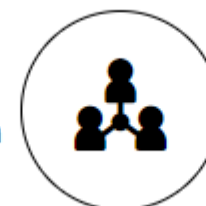
Domiciliation
d'entreprise



Location de
bureaux équipés



Location de
salles de réunion



Coworking
Espaces partagés

Nos 10 engagements pour continuer à lutter contre le COVID-19

1. **Pour le personnel** : Port d'un **masque obligatoire** et d'une visière pour certaines tâches,
2. **Pour les clients** : Port d'un **masque obligatoire** pour tous, pour circuler dans les couloirs et dans les parties communes du centre. **Port du masque obligatoire** dans les salles de réunion.
3. Mise en place **d'écrans de protection** en plexiglass entre l'accueil et le personnel du centre
4. **Affichage des consignes gouvernementales** et réactualisation si nécessaire
5. **Renforcement et surveillance des mesures de nettoyage** des parties communes (hall d'entrée, escaliers, portes, sanitaires)

Nos 10 engagements pour continuer à lutter contre le COVID-19

6. Renforcement du **nettoyage des équipements** en multi-utilisateurs (centrale d'impression, interrupteurs, poignées de porte)
7. **Mesures sanitaires renforcées** sur utilisation machine à café, micro-ondes
8. Création d'une **zone « Réception colis »** pour minimiser le temps des livreurs et avoir un sas de stockage
9. Mise à disposition de **lingettes désinfectantes** et **gel hydroalcoolique** dans toutes les zones sensibles.
10. Cadeau d'un **masque lavable** aux résidents.

L'engagement de nos clients pour lutter contre le COVID-19

Nos clients s'engagent aussi :

1. Port d'un **masque** pour circuler dans les parties communes et les salles de réunion.
2. Respect des **règles barrières** affichées dans le centre.
3. Respect des **distances entre les personnes y compris le personnel** du centre lors des demandes à l'accueil.
4. Utilisation rigoureuse du matériel mis à disposition **conformément aux indications sanitaires** affichées à proximité.
5. Fourniture **de masques à leurs visiteurs** et réduction des temps d'attente visiteurs à l'accueil.